

Rapport du jury

CONCOURS MIN DU SSANT

AOÛT 2019







Rapport du jury

CONCOURS CHEMIN DU CROISSANT

Table des matières

| | Mot du président du jury | 2 |
|-----|---|----|
| | Mot des maîtres de l'ouvrage | |
| 1 | Résultats | 5 |
| 1.1 | Liste des projets rendus, par ordre d'arrivée | 7 |
| 1.2 | Présentation des projets | 7 |
| | Orangeries | 8 |
| | Des journées entières dans les arbres | 16 |
| | Coin-coin | 24 |
| | Grenouille | 32 |
| | Lepidoptera | 40 |
| | Cosa | 48 |
| | Ribbon | 56 |
| 2 | Mise en concurrence | 65 |
| 2.1 | Maîtres de l'ouvrage et organisateur | 67 |
| 2.2 | Genre de concours et type de procédure | 67 |
| 2.3 | Objet et objectif du concours | 68 |
| 2.4 | Critères d'appréciation | |
| 2.5 | Composition du jury | 70 |
| 2.6 | Architectes invités | 71 |
| 2.7 | Indemnités et prix | 71 |
| 2.8 | Calendrier du concours | 71 |
| | | |

| 3 | Déroulement de la séance du jury | 7: |
|-----|----------------------------------|----|
| 3.1 | Evaluation des projets | 7 |
| 3.2 | Jugement | 7 |
| 3.3 | Projets primés | 7 |
| 3.4 | Recommandations du jury | 7 |
| 3.5 | Approbation du jury | 7 |
| 3.6 | Levée de l'anonymat | 7 |
| 4. | Remerciements | 7: |
| | Remerciements | 8 |
| | | |

Mot du président du jury

Pendant une journée intense en débats et en températures, le jury s'est réuni dans la salle du Faubourg où il a pu découvrir et apprécier la grande qualité des sept projets rendus.

Encore une fois, la dynamique de jugement a été révélatrice de la puissance du concours comme outil de choix de la meilleure solution architecturale. Le matin, lors de la première déambulation entre les projets, il était impossible de deviner quel projet sortirait gagnant. C'est seulement au fil des débats, des échanges et des confrontations d'idées que le lauréat apparaît progressivement, de façon presque naturelle, car il condense les réponses optimales aux enjeux essentiels que les discussions ont fait ressortir.

Deux maîtres d'ouvrage avec des attentes spécifiques, un plan localisé de quartier et un chemin en pleine mutation urbaine rendu piéton par une image directrice qui cherche subtilement à constituer une nouvelle urbanité à l'échelle et l'intensité du quartier. Comment un édifice de logement peut-il participer à l'atmosphère et à l'animation d'une rue piétonne et ceci sans faire appel à des surfaces commerciales?

Au-delà des qualités typologiques et distributives, c'est bien par la disposition et l'agencement pertinents d'éléments simples comme le portique d'entrée partagé et la salle commune au croisement des parcours piétons que le projet lauréat a convaincu le jury, lui prouvant qu'avec des programmes communautaires partagés il est possible de fabriquer une certaine urbanité même dans des quartiers purement résidentiels.

Mon espoir est que la suite des évènements soit aussi radieuse que l'a été le déroulement de ce jury et je pense que l'on peut tranquillement affirmer que ce concours sur invitation a pleinement rempli son rôle, celui de forger collectivement une conviction et d'aboutir à un choix unanime.

Mes remerciements vont donc tout d'abord aux participants pour la qualité de leurs propositions qui ont animé intensément les débats, au jury pour l'apport de chacun dans cette démarche collective, sans compromis et sans jamais s'éloigner d'une belle convivialité, à l'organisateur pour l'excellente préparation de cette mise en concurrence et finalement aux deux maîtres d'ouvrages, CODHA et Construction Perret SA, pour avoir choisi la qualité par le biais du concours d'architecture!

Alain Robbe Architecte epfl fas sia à Genève

Mot des Maîtres d'ouvrages

La parcelle objet de ce concours d'architecture est située sur la commune de Vernier, au sein du PDQ Concorde qui accueille l'Ecoquartier Concorde.

Le Conseil municipal de Vernier a accordé un droit de superficie à la Codha en octobre 2018 sur la parcelle 2315 du PLQ «Jean Simonet – Croissant » (contrat signé en janvier 2019). La parcelle en main de la Commune jouxtait des parcelles propriétés de l'entreprise Construction Perret SA (CPSA) et le PLQ prévoyait la construction d'un seul immeuble sur l'ensemble de ces parcelles. La commune a donc invité les deux Maîtres d'ouvrage à s'associer pour cette construction.

CPSA était déjà très investie dans le quartier depuis quelques années et avait contribué à la réalisation du PLQ.

Les Maîtres d'ouvrage avaient déjà une pratique commune, puisque CPSA avait réalisé la maçonnerie pour les 140 logements de la Codha dans l'Ecoquartier des Vergers à Meyrin et intervenait comme entreprise générale pour la construction des 130 logements de la Codha dans l'Ecoquartier du Stand à Nyon.

Même si le PLQ ne laissait à première vue pas beaucoup de marge d'interprétation, les MO ont tout de même décidé de lancer un concours d'architecture pour tirer le meilleur parti de la parcelle. Et à raison! En effet, les rendus des bureaux d'architectes invités ont démontré, par la diversité de leurs propositions, la pertinence des concours d'architecture et l'outil extraordinaire qu'ils constituent pour les Maîtres d'ouvrages de s'approprier les qualités du foncier qu'ils vont mettre en valeur. MERCI donc à tou-te-s les concurrent-e-s pour leur créativité, leurs recherches pour correspondre au mieux aux programmes des deux Maîtres d'ouvrage et l'engagement dont ils ont fait preuve dans la qualité des rendus.

Nous remercions également la Commune de Vernier qui a délégué son Conseiller administratif, M. Yvan Rochat, dans le Jury du concours, et a permis ainsi d'avoir le regard de la collectivité sur les projets étudiés.

Nos remerciements vont pour finir aux membres du Jury, et à son Président M. Alain Robbe, pour leur engagement et la qualité de leurs interventions qui ont permis aux Maîtres d'ouvrage d'entrer qualitativement dans chaque projet et de les apprécier chacun dans leurs intentions.

Félicitations aux lauréates, Mmes Daniela Liengme et Laura Mechkat, qui ont démontré par leur projet que l'on peut conjuguer simplicité, élégance et convivialité dans l'acte de construire.

Et maintenant, que l'aventure continue!

Les Maîtres d'ouvrages Codha et CPSA



1. Résultats

1.1 Liste des projets rendus, par ordre d'arrivée

PROJET 1

GRENOUILLE

PROJET 2

Des journées entières dans les arbres

PROJET 3

LEPIDOPTERA

PROJET 4

COSA

PROJET 5

COIN-COIN

PROJET 6

RIBBON

PROJET 7

ORANGERIES

1.2 Présentation des projets

| PROJET 1 | |
|---------------------------------------|---------|
| ORANGERIES | P. 8 |
| PROJET 2 | |
| Des journées entières dans les arbres | _ P. 16 |
| PROJET3 | |
| COIN-COIN | _ P. 24 |
| PROJET 4 | |
| GRENOUILLE | _ P. 32 |
| PROJET 5 | |
| LEPIDOPTERA | _ P. 40 |
| PROJET 6 | |
| COSA | _ P. 48 |
| PROJET 7 | |
| RIBBON | P 56 |

Orangeries

PROJET LAURÉAT

BUREAU

LIENGME MECHKAT ARCHITECTES SARL

COLLABORATEURS

Pilar Ruiz Sutil Samuel Aeschimann Marine Lhermet Tiago Menino Carmen Ortega Fabrizio Luchi Laura Mechkat Daniela Liengme Le projet lauréat offre une solution à la fois simple et subtile du traitement des aménagements extérieurs. Grâce à la mise en place de deux halls d'accueil traversant, il permet une bonne lecture des espaces extérieurs et met en place une séparation claire entre les deux parties d'habitations.

Entre les deux allées d'accès, un espace couvert, commun aux deux entités, est mis en place. Il vise à réunir les futurs habitants de l'immeuble et offre, par la même occasion, un seuil entre l'espace de la rue et les espaces privatifs. La mise en place de halls traversant, solution jugée pertinente par le jury, permet de lier visuellement et fonctionnellement le Chemin du Croissant à la cour intérieure.

Dans le pignon sud du secteur de la CODHA, le projet dispose les surfaces communes: la salle commune est couplé à la buanderie laissant ainsi présager un usage frequent et spopntané de cet équipement. Bien qu'occupé de façon provisoire par la rampe d'accès aux stationnement souterrain, l'espace exterieur faisant face à la salle commune, deviendra, à terme, un lieu de vie principal du quartier et participera au reseau des espaces piétonniers présents dans l'image directrice.

La partie nord du rez-de-chaussée est quant à elle traitée de manière plus privative, eu égard aux logements qui y sont disposés.

La simplicité qui se dégage du traitement des espaces du rez-de-chaussée se retrouve dans l'ensemble des plans d'étages et des typologies proposées. Parfaitement symétrique à la première lecture, la différence entre les logements destinés aux habitants de la CODHA et ceux destinés à un usage plus traditionnel se traduit par un ensemble d'aménagements dont la variation subtile a su convaincre le jury.

La distribution verticale de la coopérative offre une série de dilatations spatiales présentes aux 1er et 2e étages du bâtiment. Ces espaces seront des lieux de vie situés au cœur même du bâtiment. Le travail en coupe sur les cages d'escalier vient confirmer la volonté de l'architecte d'offrir un espace agréable et lumineux dédié à la collectivité des habitants.

Les typologies proposées traduisent un parti pris important quant à l'orientation du bâtiment. Au centre du bâtiment sont logés deux appartements traversant dont les espaces jour sont orientés du côté du Chemin du Croissant. Les pignons sont, quant à eux, occupés principalement par des appartements d'angle. Ceci confère à l'immeuble une orientation claire en direction de l'espace rue et permet, par la même occasion, de lui offrir une façade animée et avenante. Toutefois, la présence des appartements d'angle permet également d'animer de facon convaincante le coté cour et évite ainsi une expression de facade arrière.

Le jury a par ailleurs apprécié la manière dont les chambres d'amis de la CODHA sont réparties aux différents étages du bâtiment, se traduisant, du côté CPSA par des chambre avec accès indépendant permettant l'évolution dans le temps de la taille des appartements.

Le projet lauréat propose la mise en place de balcons continus, hormis pour les façades nord-est et nord-ouest. Cette solution vise à trouver une réponse à un ensemble d'aspects environnementaux grâce à la protection contre la surchauffe, jugée pertinente par le jury, de la façade sud, tout en offrant des prolongements intéressants aux espaces de vie des appartements projetés. Par un jeu de renfoncements présents dans les espaces jour, et grace à des parois vitrée mobiles, le projet offre la possibilité de réaliser des jardins d'hiver jugés intéressants et pertinents par le jury.

ORANGERIES

L'interruption des balcons linéaires, au droit de certaines parties de façades, participe à la richesse ainsi qu'à la subtilité de l'expression des différences propres aux usages et contextes du lieu.

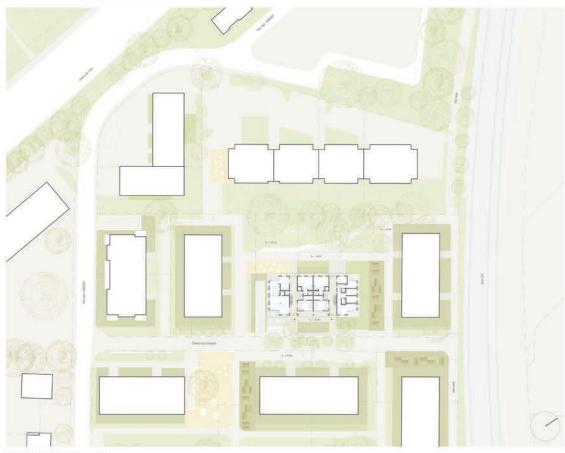
Le mode constructif du projet fait état de principes porteurs simples. La façade prévoit la mise en place d'un bardage bois à l'extérieur et d'un parement en briques de terre crue à l'intérieur, offrant ainsi une certaine masse thermique à l'ensemble.

Le jury a également apprécié la proposition de mettre en place, en superstructure du bâtiment, deux espaces de vies qui offrent l'opportunité d'aménager deux cuisines d'été et un espace de potager commun aux habitants de l'immeuble. La faisabilité de cet aménagement devra être verifiée avec le developpement du projet.

La traduction architecturale des concepts évoqués, son insertion dans l'environnement urbain, ainsi que la justesse des propositions ont su séduire le jury qui a dès lors, octroyé à l'unanimité, le 1er prix à ce projet.



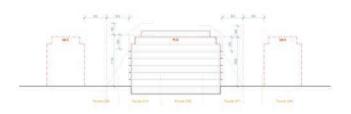
ORANGERIES Concours chemin du Croissant



PLAN DE SITUATION 1/500

Una experienciale à i intégrissi intétte qu'il propose ha le leit de l'attique. Elle permet êtr authors des devenirs de summe, authorit dispussaux et sus l'impags certain que exempte que projet des le leits de verdireix et l'application de l'ap

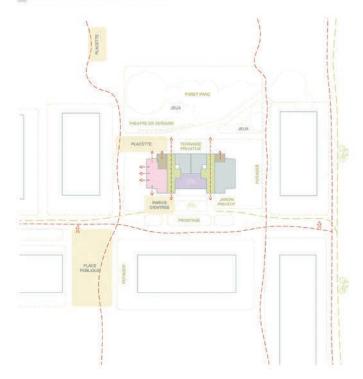




Des remines, their marels of the fairns, promistent de régim en occusion de définitement au montre le charge et les laborations de la commune de la laboration de la commune de la laboration de la commune de la co

Reg-de-changage invests of accordants

List annimagements exchanges at his especies inhimate white-phobins of an arminipate hadaetherant.



 $L_{\rm expectation}(p) (defines and trails are instead assumed their quilt and dwar are place expressed automorphism on participant one enterior on participant places and provided and pro$

III COSO CPEN Factorium ne procedente suprime situa incupata plus incupata plus incubusitata, da costi da la DGDHA Cost l'appart sulmati qui nut mia un el illestra el sparent, los bascores com-mos et les escasas commune gandatura.





T 254 m⁴ SBF logements TH VISCOUS 24.85 m//pcc de 88#

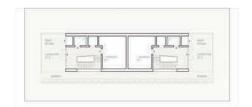
ORANGERIES







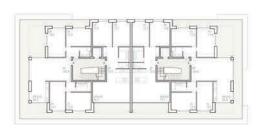
SUPERSTRUCTURE 1/200







PLAN ATTIQUE 1/200



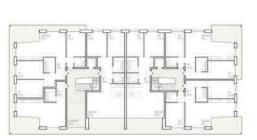


PLAN 5E ETAGE 1/200





PLAN 4E ETAGE 1/200







FAÇADE SUD-OUEST 1/200

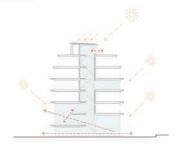


COUPE TRANSVERSALE 1/200



Matiment pumport mals genreeux

Le Déleuse justicipe à l'automat de le cé du quarter de détaut des loçaites sec



Liano, da renumbre riches et variés

Cen expusse communy de Rainhold sama planeaus frimes et all débours auditifs. Ils offices de multiples possibiliés d'appropriation le fourtiern d'ex-s depide de opparation : unaimus exes les personnes externisses au qualites (estables et «lumage, refahons forsillem), est

Ones les arranogements valifames : un parini, d'animo propriet. Jainmun que dans arranoldes el probligit les interrigiones, dos printigens, des printire de jaine, etc.

As not de transació : que minimizar, un quirage à celus, que àquestione et célal CODMIX, que -àpite commune revenante en les avectes pue et exect le pues.

Aux Risjust Lucies ja CODRES, das Etechtoris Carrio al linja kinigrassioomina dia jumist, siiciti liiki aux disulten hassilast, kilkinis jana ciliberian struptolima virusilina lettra disupet.

Ser Categori, set importificación, que reseautes, principales (1968, ser poet se implementale (1969, propries de excepción de la companidad de companidad de

Pallers habitative at génerous comme llau de exocostor

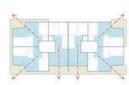
La sull'amblini et l'appret de lipitative naturalle duns les merpers de discretitas protocerà un sertificare de dese fine e desette propose que percentres es a la solidares.

Les (spoogles Decretes) les suies sogrépée et la Fusion don considence oftre un austiness de générales santiure. Une les les le pode s'epinte passeule, mus les appartements s'éconné d'exclu-ment les les appartes et juine à la lagge et les la lamins.

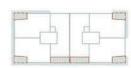




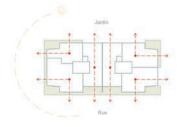
не все неднечили динобраните ин једујан се јашоски при сослета је вогу ско пријеса сета. 1664., наутниката дена Арбабитичне је нагласа байтивне. Музичите реказа си укрепичес восе на голина, начиталните на пължувата сета јаштите ве сета ценера.



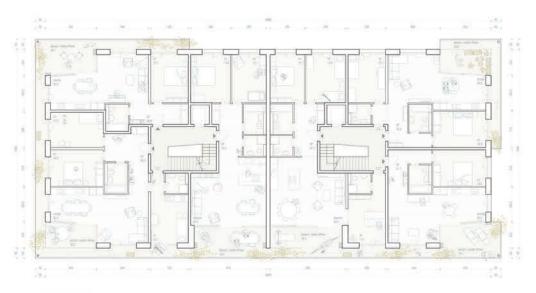
Places d'atte cardina d'house



Richesan des luminos et des suns







PLAN TYPE MEUBLÉ 1/100







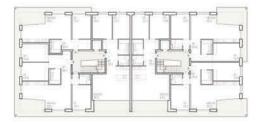
VUE DE L'ESPACE COMMUN DU 4E ETAGE

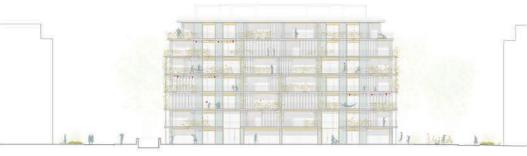
ORANGERIES





PLAN 3E ETAGE 1/200





FAÇADE SUD-EST 1/200



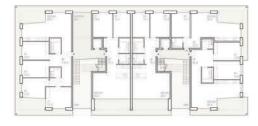
PLAN 2E ETAGE 1/200

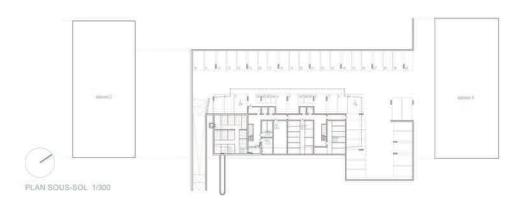




FAÇADE NORD-QUEST 1/200











ORANGERIES

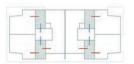


Figstionné mas (agement)

L'expression nel source sontrette de faire à emitée active de copes à comme performit libéra la libéra me l'expression ceré condervent domain à su policie (franchiste des appendes libera la libéra de la libéra de l'expression des proprietements au sont pour les actives de la libéra grante fessible de la libéra de l'expression des populations au sont des places (mais l'expressions pouvire des faires à l'in vari Zuite des populations au courre des places (maistico-transition verin oris-positions de la libéra de l'expression de la large de l'acquire à l'expression de l'expression de l'expression de la la libéra de l'expression de la libéra de l'expression de l

Des pièces multimolorimites som égapes al jiros salte d'asus et une éventuelle commete et d'une emitte visippositions de lete tante à fine accessibles copuly le logarismi et procéd abbu-papas le juilles.

De dispesable permet is een adorencent die meter diest neet gewente koof des gegoeds wee certainse minispendiesses, van erferde studiese disposalite van gevent vierlitaatelt, is para (amilia difference) en debty variate van van poorvert, is van fantificat dis dekember delang pelese die hauvelt is consiste, etc. Disk parat devente digilament van uitsmense dinama partiegee.



Accessorie PMB

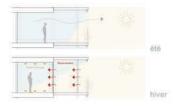
Tour his opportunity represents to be normal SASSID as abuse accurations PASIC

Architecture trioclimatique

ACCHECULAR INCOMMUNICATION AND ACCESSION OF A SENTINGUE AT EAST STORY ACCESSION FOR COMMUNICATION AND ACCESSION ACCE

En Prierr, the changes tratales are partited thrown and termina particulative on expose temporal year pack year or intrinuities are with die sector dire contribute benind adjoined. Le chelleur semi accommisse set accoming data it interno den diches toloni et des muss incorpute on terre, beaut.

A in we cannot write an ∞ defines simulations, its following project cases in audio or how-for the burners.



Economie at vationalité du projet

Les accurements sont governix guilles une maintaines effects des pieces aut en main so-seu pour des Zinniyeles (in 10P

La renorme de la construction el la regionne des homes parastrore (impais è demicre pres-tropole registere publica de tradicios: éléments de fraçone, etc.)





Composition floadio partie plettre
 chartinge box virtical ep. 35 en
 initinge/ coatri strataje, pc. +66 ele verification Some
 casson es pole prifulpriose
 yc. locatico fi termiqui. 28cm
 victo del verification plans perin-vapour
 parement en brigas del termi cum 10.5cm.

PRINCIPES DE CONSTRUCTION 1/50







PROJET PRIMÉ

BUREAU

FAZ architectes

COLLABORATEURS

Véronique Favre Tania Zein Jennifer Creuzburg Maria Eskova Marco Gonçalves Antoine Paumier Eda Senn Paul-Antoine Terrie

PAYSAGISTE

Maren Kühn

INGÉNIEURS CIVILS

Ingeni

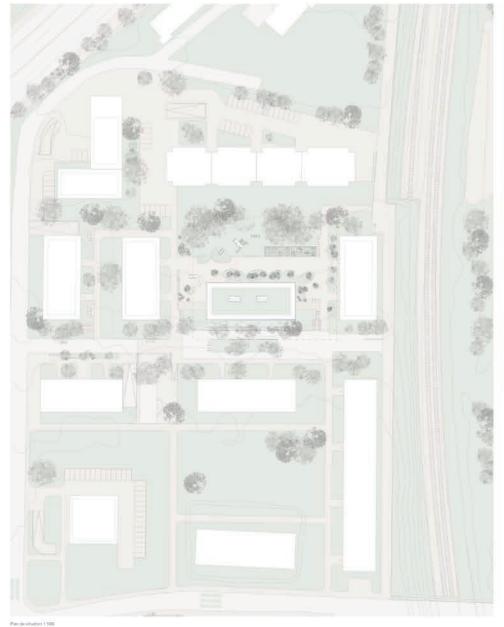
Des journées entières dans les arbres

L'originalité remarquable du parti consiste à implanter la rampe provisoire parallèlement au chemin, ceci dans le but de libérer immédiatement et de façon pérenne les deux pignons du volume bâti. Ce dispositif permet d'activer les entrées des deux immeubles sur les petits côtés, animant ainsi les cheminements desservant les autres bâtiments du quartier. Le jury a relevé la grande pertinence de cette proposition au niveau urbain, mais il constate toutefois que ceci tend à séparer fortement les deux programmes qui semblent mis dos à dos, une connexion interne des deux cages aurait présenté ici un avantage certain. De manière générale, le soin apporté aux aménagements extérieurs est salué, en effet les différents filtres proposés pour l'aménagement de logements au rez-de-chaussée sont convaincants et participent de l'atmosphère des lieux, chaque côté de l'immeuble étant traité spécifiquement, notamment l'angle sud-ouest qui dégage un espace extérieur collectif en prolongement de la salle commune de la coopérative. La transformation à terme de la trémie de la rampe de parking en bassin de rétention est une réponse qui donne du sens et une valeur d'usage appréciable, tout en se voulant pédagogique en termes d'environnement, le jury regrettant que la conséguence de ce choix neutralise le rez-dechaussée côté chemin qui présente une facade excessivement fermée et peu accueillante.

Les systèmes d'entrées d'immeubles, présentant plusieurs seuils qui s'articulent avec des programmes communs (salle commune, vélos, buanderie, poussettes, chambres d'amis), sont bien organisés et les distributions verticales, bien que rationnelles, sont éclairées par des jours zénithaux. Le plan d'étage-type accueille deux appartements traversant au centre et quatre appartements d'angle, répartition permettant notamment d'exclure un accès pompiers côté cour, mais surtout d'offrir aux logements des dégagements visuels variés. La valorisation des situations d'angle avec les espaces communautaires et les loggias, ainsi que l'animation de la façade cour par une façade accueillant principalement des espaces jour sont jugées très qualitatives. Si le principe distributif des logements est apprécié par la justesse des agencements spatiaux, la dimension des espaces communautaires, notamment de la partie cuisine - salle à manger, n'est pas proportionnée par rapport aux types d'appartements et cette métrique peine à convaincre de la bonne ergonomie des usages mélangés tels que proposés. Malgré sa grande dimension, le plan du cluster est très apprécié pour sa capacité à absorber des scénarios de vie crédibles, de par ses entrées indépendantes et ses deux « suites » reliées par l'espace commun.

La construction proposée est « traditionnelle » avec une structure porteuse en béton armé. l'argument d'économicité du système poteauxdalles n'étant pas jugée réaliste. La façade est constituée de bandeaux et balcons en béton fabriqué et d'une enveloppe en briques de terre cuite, cette dernière conférant une texture et une expressivité constructive jugées pertinentes, particulièrement avec le plissement continu de la façade. L'usage de plaques de terre crue à l'intérieur des logements est une proposition innovante que le jury salue pour ses vertus tant environnementales que sanitaires.

CODHA-CPSA Concours Chemin du Croissant - «Des journées entières dans les arbres»













une riberté dans la berre





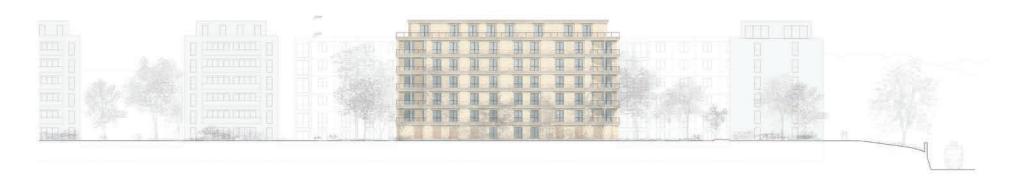








Elikation Nord-Oursi, 1,200



Elevation Sud-Ear 1:200

CODHA-CPSA
Concours Chemin du Croissant - «Des journées entières dans les arbres»



Wyre son intimité dans une sollectivité









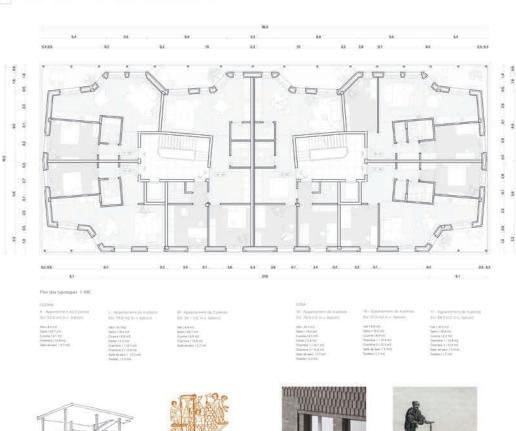


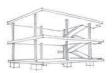






CODHA-CPSA Concours Chemin du Croissant - «Des journées entières dans les arbres»





Une construction retionnelle demi-lequelle an se sent bien



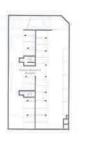


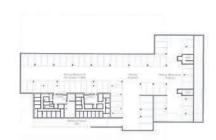
DG vs ('sigent č.







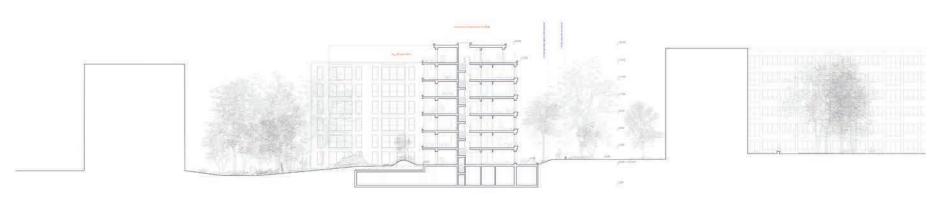












Coups AA 1:200



Elévation Sud-Duest 1 209

COIN-COIN

PROJET PRIMÉ

BURFAU

PIFRRE-ALAIN DUPRAZ ARCHITECTE ETS FAS

COLLABORATEURS

Pierre-Alain Dupraz Nicola Chong Samuele Evolvi Chiara Gelpi Steve Girard Chloé Masse Rafael Montenegro Giulio Parini Luis Perrier Christian Pesch Florent Petrod Alban Rozier André Salvador

ARCHITECTE PAYSAGISTE

In Situ

INGÉNIFUR CIVIL

Ingeni SA

INGÉNIEUR CVSE

SRG Engineering

Le projet se fonde sur une distribution en forme de croix, permettant la création d'une circulation centrale et transversale offrant ainsi, une organisation programmatique adaptée et contextualisée, avec le rez-de-chaussée et plus largement avec le quartier. L'accès à l'immeuble est identifié par un renfoncement dans la façade qui est cadré, de part et d'autre, par les arbres existants. Le filtre végétal permet une protection et une transition entre la partie publique et privée. L'entrée principale couverte, donne sur un hall traversant permettant d'accéder directement dans la cour, au nord-ouest. L'allée commune distribue, à la manière d'un transept l'aile dédiée à la CODHA, au sud-ouest et l'aile en PPE au nord-est. L'allée commune donne accès aux circulations verticales respectives, tout en permettant aux habitants de se rencontrer et d'échanger dans un espace commun quelque peu introverti.

Le rez-de-chaussée est doté du programme communautaire de la coopérative d'habitation sur le pignon sud-ouest. Cet espace qualitatif permettrait, une fois la rampe de parking provisoire éliminée, une lecture et une participation directe à l'animation du quartier. Le front sud-est, public est doté du programme le moins sensible tel que: espaces communs, local matériel, couvert d'entrée, buanderie, poubelles et vélos. Ce dernier fait, ainsi, office de tampon entre le chemin public et le programme plus privatif des

chambres d'amis de la CODHA, placées côté jardin sur la face au nord-ouest. L'aile nord-est, dédiée au secteur PPE, est composée d'un appartement privé, légèrement surélevé du terrain naturel qui est souligné par un garde-corps, exprimant sa fonction privative.

Les circulations verticales sont compactes et efficaces. Cependant, malgré la création d'une prise de jour zénithal, le jury regrette le manque de lumière naturelle sur les paliers des étages courants. L'organisation typologique des deux montées est analogue et symétriquement inversée, mis à part, quelques subtiles variations et options qui ont été appréciées. Les plans des étages développent deux appartements traversant au centre de l'immeuble et deux appartements par pignon qui participent activement à l'animation des façades. Si la taille généreuse des chambres ainsi que la limitation des couloir dans certains appartements ont été relevées par le jury, la forme etriquée et la dimension de certains espaces de jour ainsi que la forme triangulaire des balcons ont recu un acceuil peu favorable.

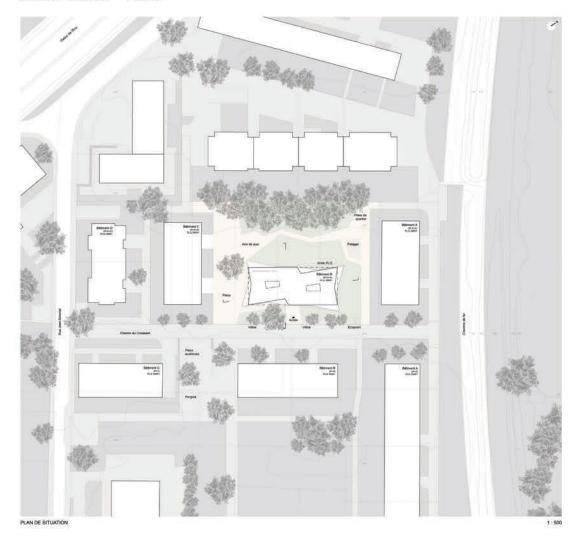
Les jeux de pincement du volume bâti et de renfoncements de façades, prolongés par des balcons aux lignes dynamiques, améliorent l'orientation des espaces intérieurs en offrant des points de vue et des échappées intéressantes qui minimisent les vis-à-vis.

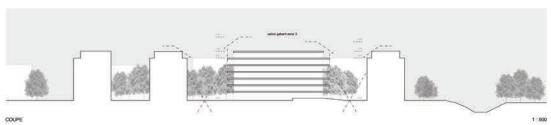
Les cages d'escaliers servant aux contreventements sont prévues en béton armé recyclé et les planchers sont composés de solives porteuses en bois massif, solidaires à une dalle de compression en béton armé. Les façades en structure bois lamellé-collé sont habillées avec des panneaux en mélèze. Les têtes de dalles et les balcons sont désolidarisés de l'enveloppe thermique et prévus en béton armé, protégeant ainsi la peau des intempéries.

Le jury a relevé les qualités du projet proposé et salue son intégration dans le site, son originalité, sa composition, ainsi que la prise de risques encourus.



Concours chemin du Croissant COIN-COIN





Plan d'ensemble et rapport au quartier

Plan d'ensemble et rapport au quarter Le projet de logomente s'inarcif dessu un ensemble urbain de deux plans de quartiers adjacents. Ce cardage de l'incriniecture dans une écheleu chansitique donnée, vies à planifier a contienne des gabarts, les alignements et les espaces publics futurs et plansitique en devienir. Toutefois, la niches du contente péreustiant (Docygniphe, éléments construirs, arbres et végliation) n'est pas PLQ et son régliement. Cest les cocumentation de l'image dractince qui donne ces indications sur quelques éléments prévante que prévante de l'autre de l'entre de l'image comman - Carpinus Bésulus et des Cerisiens - Prurus Cersusul qui sont prévante se bondruis qu'entre d'entre si projet met prévante et comple l'espace vital pour ses airbres, le projet met au protet des logements, une véglétation de valeur.

previant en compare respued value pour consumers, une vegetation de valeur.

Les aménagements siturs en ruelle résidentielle du chemin du
Croissant et le jardin arboné commun au nond-ouset et en limite
du PLO favorisent des onerdations vanées et de qualité pour
loutes les pièces habitables des appartements.



Compréhension du programme

La volumètrie proposée est le résultat d'une synthèse entre la prise en compte des éléments existants, le potentiel des surfaces constructibles que le PLQ permet et le programme demandé par chaque ecoté

La répartition de 52,1 % pour Construction Perret SA et de 47,9% La réparition de 82,1 % pour Construction Permit SA et de 47,9% pour la CODHA des finalment équalibrée en sustance par le programme complémentaire de la CODHA (espace commun et deux chambres d'armis, Partant de co constat et du calcul d'une surface moyenne par piece proche de 25 m² pour les deux entièle, les typologies et les réparitions des appartements par entièle, les typologies et les réparitions des appartements par entièle, les répositions des logerments dans les étages courants et à l'attique parail évidente pour des guestions de prisoché. Le recide-chaussée de pien pieci justifie épitement la disposition des locaux communes, locaux pouseites et véloci, de fapier niera locaux commune, locaux pouseites et véloci, de fapier a fivordier les metacilicies auc les protrégments entièmes adjoernés (garán, entrée habitaints et leur sociabilité, pour valoritée les fisnocimes entre habitaints et leur sociabilité.



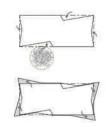
Aménagements des espaces extérieurs

Aménagements des espaces extérieurs

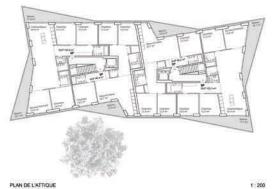
Les espaces extérieurs s'apparisent solon fois sere s'inflachant à effir risipaes et qualité d'appare au habitains

Premièrement une attention particulées est donnée à l'axe de maniferance de la contrain particular l'avent de la contrain particular traversant le quarter d'est en ouset et d'instru na parcours pièton sur frantemble de la commande de desente d'instruction particular les solonnées et d'instruction particular les solonnées et d'instruction particular les solonnées et d'instruction de la commande de desente d'instruction particular les solonnées par les places et d'instructions et l'autre de leux annis que la place d'une particular les solonnées et l'autre d'une particular les solonnées et les solonnées et les l'autres de leux annis que le particular les solonnées entre les solonnées commandes et les coultes d'une particular les solonnées entre les solonnées commandes et les coultes d'une de l'autres de la coulte particular les solonnées entre les solonnées commandes et les solonnées de la coulte particular les solonnées et les solonnées de l'autres de la coulte de l'autres de l'autres de la coulte de l'autres de l'autres de l'autres de l'autres de l'autres de l'autre

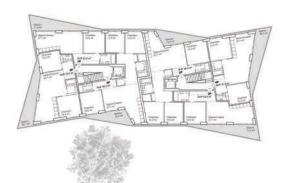
En respectant le périmètre du PLQ suré en plan oyém hauteur, ées croiss à bâtir en objeennés sont calcuiré au plus jusée et sissent peu de place à des prolongements extérieurs à l'iménieur du plus de la comment de l'auteur de l'auteur de la comment de qualitére d'auteurs à l'architeré d'auteurs de la deposition pour crier un décondement année de sustaines à doposition pour crier un décondement année de sustaines à doposition pour crier un décondement année de sustaines à deposition pour crier un décondement sur l'auteur de l'aut En respectant le périmètre du PLQ tant en plan qu'en hauteur, les



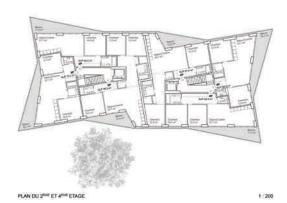


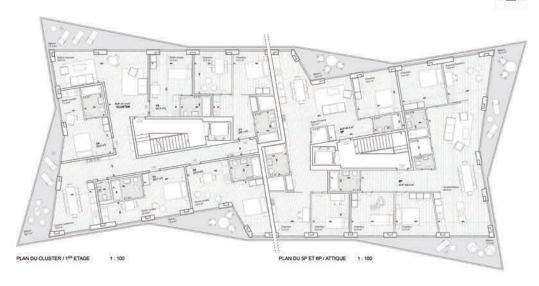






PLAN DU 3^{CME} ET S^{FME} ETAGE 1: 200



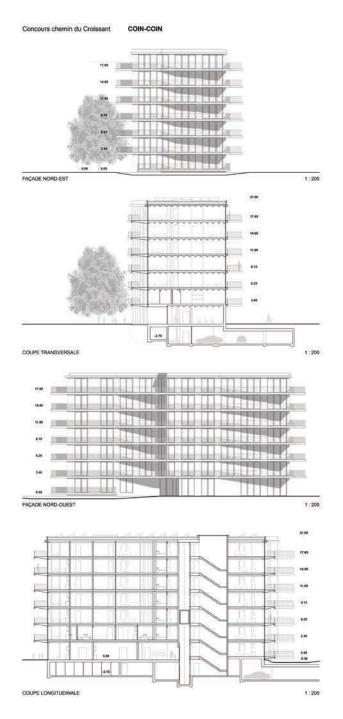








| СООНА | stuster | 3 poes | # point | 5 poes | S poss | total |
|--------------------------|------------------------|--------|---------|--------|---------|--------|
| ertque | | - | - | 1 | 4 | 2 |
| Special Spinishing | 9 | 6.7 | 34 | 1 | | 3 |
| A ^{ther} Allage | - | 10 | 25 | 90 | - | 2 |
| 3 ^{thm} scape | | 1 | 9 | y . | 10 | 3 |
| 2000 Mager | | 1 | | 1 | | 3 |
| 5 th Atage | .1 | 6.3 | 100 | #2 | 14 | 1 |
| res de shaueade | - | 63 | - 01 | 8) | | (6) |
| total appartements | | 4 | 4 | | | 15 |
| % appartements | 4.7% | 53, | 3% | 80 | P%: | 100,0% |
| total pièces | 13 | 12 | 16 | 25 | 4 | 72 |
| SBP COOKA | 7'684,8 m ² | | | ratio | m2yeoes | 23,4 |





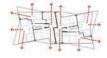
Une hypotogie variée

Le PLO d'être à d'appus entité, trois façades et deux angles pour 3 appartements dont 2 occuperent fabbement les 2 angles. Un même plan, syméthysement inverse et constaté des mêmes photogies, défent les borns général et outraire de l'immaulue. Pour une surface de l'apparent l'existe de constaté des mêmes photogies, défent les borns général et outraire de l'immaulue. Pour une surface de l'apparent l'existence d'apparent l'

commune occupe tout le premier étage. Enfin, un appartement de 5 poèces occupe les deux negles du rec-des-Chausses, légérement et encondre les deux negles du rec-des-Chausses, légérement et récondre le. Les la se daise le germet d'accident es foutes les chantiers éans qu'aux sanitaires et aux espaces à vivre. Les chambres dunne forme proche du carrie bont forcéchonalise et répondant à la sartices souhaitée pour les deux types d'habitat. Les chambres dans qu'aux sanitaires et aux espaces à vivre. Les chambres dans présent de la carrie bont forcéchonalise et répondant à la sartices souhaitée pour les deux types d'habitat. des chambres de la carrie d



Las plan type set corou pour répondre efficiacement et de manière existemement simple aux attentées des deux investisseurs. Alls de étage de celle recelle et l'acceptant de la proposition de la place fétage de celle recelle et proçosé en 3 appartiement de 4 places. Pour attendre cet objectif, une simple subpation du 3 et 5 places en et a 5 places (est alternative places restate inchangle) est rendre possible en et a 6 places (est alternative places restate inchangle) est rendre possible en adjacente et complatibilier colle place dans un appartement ou dans justice. Le plan de attitue, la residence agélament les anyesiment et pour les doux erdisés, les 3 et 4 places en un appartement de 6 places profilam cide doux ergice.



Le décordement continu des balcons à géomètries variables, répond a différens usages (prolongements des sépons, des cusaires et des chambres, joissenson, presidences solaires, portections au fau de la façade, entratrien, etc.). Chaque apparatement profite d'un prolongement salaires de qualité d'une larguer controllès. Ces prolongement salaires de qualité d'une larguer controllès. Ces prolongement salaires de qualité d'une larguer controllès. Ces déférentes vertices et au la commandation de la constitute déférentes vertices en actue lasses planses le regard ou obsturant la vuie safon l'angle de vision. L'apout d'un sotre en toute, ou a projection pour les autouse, permet une grande convisible ainsi qu'un usage maligle de ces seçuores à virre. La grando longueur des balcons permes déplament à qu'que chambres, d'en chambres de la chafficier.

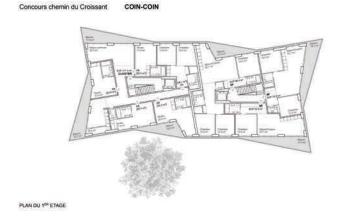
Concours chemin du Croissant COIN-COIN

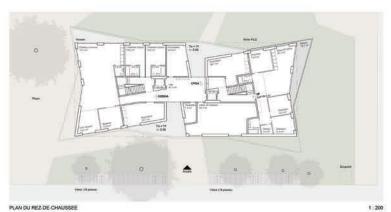


VUE DE LA PLACE ET DE L'ENTREE PRINCIPALE DEPUIS LE CHEMIN DU CROISSANT

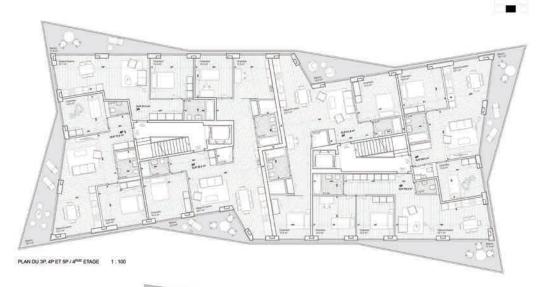
COIN-COIN

1:200











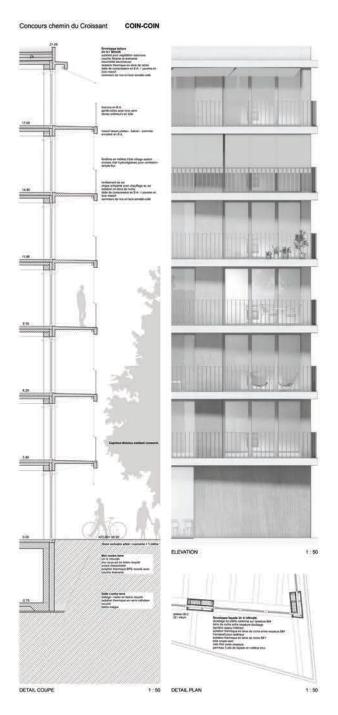


4 PIÈCES

5 PIÈCES



| CPSA | chasten | 3 poes | 6 poss | 4 poes | 5 pore | total |
|------------------------|-----------|--------|--------|--------|-----------|--------|
| sthore | 27 | 17 | 8. | - | | 2 |
| 5 ^{mm} Atage | 40 | 11 | 160 | (3) | T | 3 |
| 4 ^{mm} stage | | | | . 5 | | |
| 3 ^{mm} étage | | 1 | | 1 | * | 3 |
| 2 ^{e-4} étage | 2. | - | - | | 1 | 2 |
| 1" stage: | | 0.5 | | 33 | 1 | 4.3 |
| yez de chaussée: | | | - | | * | 1 |
| total apportements | - | | 1. | | | 18 |
| % apportements | 7 | 22 | 2% | 77. | en. | 100,01 |
| total pièces | 15 | | | 36 | 26 | 76 |
| SBP CODHA | 1'804,7 m | ē | | catio | m2/piican | 23.7 |

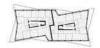




VUE D'UN APPARTEMENT 4 PIÈCES

Principes constructifs, structurels et Minergie P Eco

Principes constructifs, structurels et Minergia P Eco Les éléments potents intérieurs d'utubule chacél, sont misses (béton armé et boss). En fiçade, la structure verscale est constituée de professur en bois lamiell-coûs espacés de sa à é métres, bande qu'au centre, les mus des cages d'eccaliers en bois lamiell-coûs espacés de sa à é métres, bandé qu'au centre, les mus des cages d'eccaliers en béton amé, commercée la l'imparigné des plans prominent les especies de la commercée de l'au centre de la commercée de la commercée de server d'appars soux solvies du plancher des daties ces étages server d'appars soux solvies du plancher des daties des étages servers d'appars soux solvies du plancher en bois masses d'et d'une date de compression en béton armé. Ce système d'asseure une habiture d'étage en d'50 m, tout en réconsiliant la hauteur générale du bâtiement. La trame structurelle est tratonnelle, réplatiture et continue d'étage en étage. La superposition des étages types participe à cutte coffrinsation et folloquer la commercée de 5 m, partie une économies importante de mapière et réduit ansi les coûts de construction.



Au sous-soil et dans les parlies moins sollicitées, l'usage de béton recycle set de rigueur.

Par rapport au parring miterré comman dont la profoncieur est facés, une réduction des hasteurs du sous-soil pour la zone des commandes de l'expertises de la commande de l'expertise de la commande de l'expertise de la compact des commandes de l'expertises de la compact des commandes de l'expertises de la commande de l'expertise de l'expertise de la commande de l'expertise de la commande de l'expertise de l'expertise de la commande de l'expertise de

Dans ce sens, un planober mute bois-bétion semblé être une solution appropriete, répondant aux contrainées statiques (bois entraction et bétien en concression) et économiques à attendre. Pour la fapade, les fenêtres et panneaux de rerétements en melotor, prolifera de la constitue de rerétements en melotor, proliferation de la constitue de la constitue de la constitue de la constitue de proposer des malériaux renouverlables et recyclables. A rédérieux sexelle se la dals conficiences des bations en bética armé sourness aux intempéres paraissent appropriées à une longue de la constitue de la constitue

GRENOUILLE

PROJETS SANS DISTINCTION

BUREAU

LOCALARCHITECTURE

COLLABORATEURS

Antoine Robert-Granpierre Alessandro Frego Maxime Matuszezak



GRENOUILLE

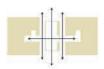




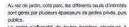


Le nouveau băsinant incame le rôle de transition entre la rue géomériquement tenue et le parc, plus organique, situé au contre des tuturs projets.

Cette transition met en place une transpirence au net de jardin à troient la sale commune (20044) et les deux entrétes déstribuent maspochement les logements CODHA et les logements CPSA.



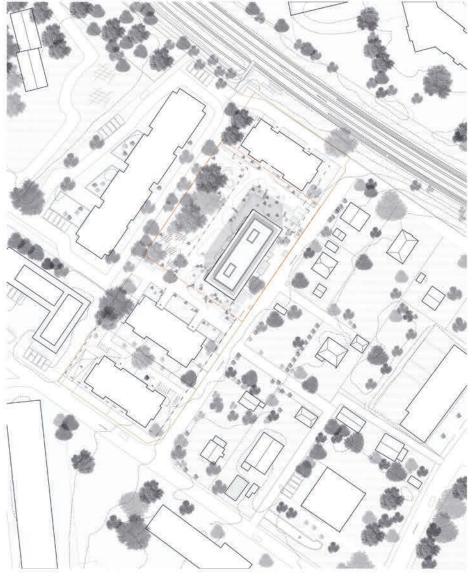
L'accès au bâtiment s'effectue va un socie de 30cm sur lequel le projet repose. Ce socie souligne le seuf soutselement et s'intégre dans la "topographie construte" par les petits murets présents sur le site, such en consensant le grand channe commun et les 3 cerisiers griothe coté rue.



publica.

Le projet s'effranchit de toutes bernières physiques à l'intrieux du paru, lassant conhabite les differentes activités finciuelibon, jusc, potages. Jas proit d'un espace offrant une fonce motifé entre les usagens. Seid un lièger traitement de sot et guelques américagements viennent souligner les actives déja précentis sur le sile.





GRENOUILLE

Concours Chemin du Croissant - Grenouille



UNE MORPHOLOGIE ORIENTÉE

La morphologie du projet répond aux questions lées à la zone d'implantation imposée. Les loggiss s'orientent grâce à leurs formes afin d'offrir un ensolellement Est-Ouest optimal au sein des logements. De plus, leurs formes generent différents points de vue vers l'extérieur.

Les loggiss se prolongent en balcons coté parc, appuyant ainsi Forientation du bătiment.

La présence de fenêtres toute hauteur permet un apport en lumière naturelle généreux et accentue le rapport avec l'extérieur.



DES TYPOLOGIES OUVERTES

Les différentes typologies des appartements sont issues d'une même logique spatiale. Les zones humides se situent au centre du projet afin de libèrer l'accès aux façades pour les espaces

Chaque apportement se voit profiter d'une loggia qui est le coeur d'un dispositif spatial. En effet, ces loggias connectent deux espaces au sein du logement, ce qui offre une dilatation des espaces dans chaque appartement. Leurs formes permettent d'une part la différenciation des espaces attenants et permet d'autre part d'étirer l'espace le long de la façade, en jouant avec intériorité et extériorité.

Les plus grands apportements bénéficient d'une disposition des espaces de vie en balonnette, créant deux espaces distincts. sans les séperer. Ce dispositif génère par la même occasion une richesse spatiale liée aux multiples orientations offertes.



ENERGE, CVSE

Un cheuftage à distance est prevu sur le site. Les ressources fossiles pont exclues. La toiture de l'attique sera recouverté de pannesux photovoltaiques. Une récupération de l'eau de pluie peut être une poutron intrésesante pour l'arrosage du pinc. Un reservoir peut être facilement installé, dans le sous-soi du

Un double flux simple pour les logements, un système de récupération de la chialeu vol indisée sur tous les appareis de ventation. Des protections outeires performates sont indispensables sur les surfaces virtes des logements. Le loggia su cest de chaque apportement permettient une ventalonn induviels performante aussi dans les apportements incon-direktios.

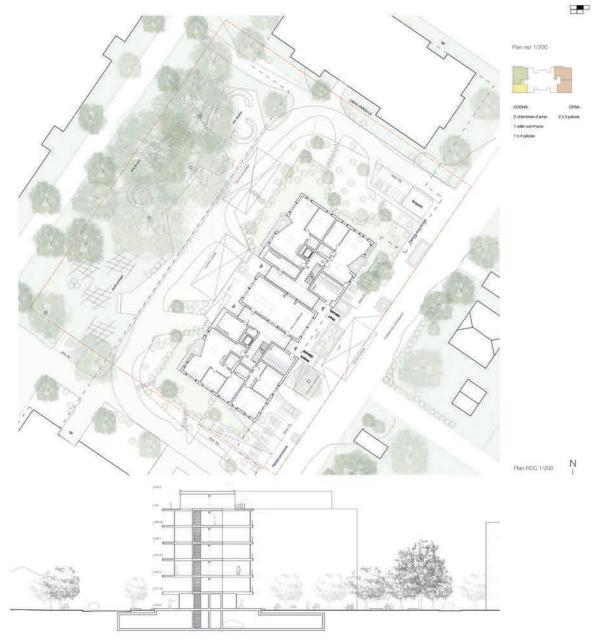
L'isolation periphenque des bâtments est performante. L'inertie du bâtment est bonné grâce à un bon rapport entre les ouvertures et muns.



ESPACE SERVIS / ESPACE SERVANT

Les espaces servants du projet sont concentrés au centre du băliment. Les circulations verticales, seuls d'entrées privatives, et zones humides sont inclues dans un noyau béton où la misterialhi est exprimite et différenciée.

La transition aux espaces de vie s'effectue par le passage d'une atmosphère minérale à celle, plus chaleureuse et lumineuses du



Coupe transversale 1/200

Plan+1 1/200











Plan +4, +5 1/200





Plan attique 1/200

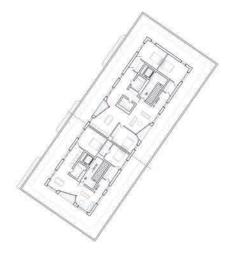


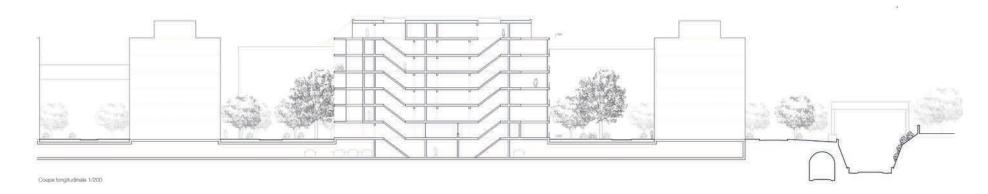
1×4 pions 1 x 5 person













SUP 100 m2 in a loggie SN 78 m2 in a loggie distr of sales creeu)

Entitle / 4rd2
Distribution / 1 tra/
Sejou-custers / 35rd3
Chemiter / 14 5rd2
Chemiter / 14 frd2
Chemiter / 12 frd2
Sale de basin / 5rd2
Sale de basin / 5rd2
Loggia sold / 1 frd2
Loggia Cuest / 8 5rd2



Entete / 4m2
Distribution / 15m2
Sejour cultima / 36m2
Suite / 15m2
Suite / 15m2
Suite / 15m2
Suite / 20m2
Sales de bein / 5m3 A 4
Tolstie commune / 3m2
Locone aud / 15m3





| | 10000 | 4 | 1 | | rsa. |
|----------|-------------------|-------------------------------|-----------|---------|------------------------------|
| | IP plices | 01/001 | TYPOLOGES | Orage | /// piloois |
| | 67 | $\widetilde{\mathfrak{g}}(i)$ | chater | - 8 | 73 |
| | 97 | 3 | 3 peous | 54 | 12 |
| | 28 | (6) | 4 pieces | 38900 | 84 |
| | 4 | 6 | 5 peore | 1.9 | 15 |
| (- | 64 prices | 15 April. | TOTAL | 18 not. | P1 pitons |
| 1003 (10 | SBP964 pièces × 2 | B mittige; | | 1800/60 | 9889771 piloes = 26.5 mQ/pc. |





sales de Entrée / 2.5: Datebusco / 10: Sépor cuinter / 28: Orambre / 15: Orambre / 15: Sale ce bair / 36: Tolette / 2.5: Logja est / 6.7:



Facede bors

- 1- Les circulations verticales et la ceinture incluant les zones humides et les gaines sont en béton armé:
- 2- Les façades sont composées de panneaux sandwich bois préfabriqués.
- 3- Les planchers hors noyau central sont constitués d'éléments bois LIGNATUR LEE Réigo.
- 4-Le revittement de façade est en carrelage céramique pour les zones exposées aux intempéries et est en bois pour les zones abritées. Les menuiseries sont en bois intérieur et en sturrinium à l'extérious.



ECONOMIE ET DURABILITÉ

Ce projet s'insère dans les contextes actuels, économiques. ecologiques et sociaux. Le principe constructif choisi offisi une construction 70% seche et un assemblage sur chantier rapide grâce à la préfabrication de nombreux éléments. La centralisation des gaines et différents réseaux est optimisée à

Les planchers LIGNATUR sont produits en Susse, rédusant le coût de transport, fevorisant le savoir-faire des entreprises regionales et diminuant les emissions de gaz carbone liées aux transports.

L'utilisation rassonnée du béton au profit de celle du bois s'inscrit dans une conscience écologique globale. Le revêtement en carrelage céramique est une solution pérenne et contribue à la diminution des coûts d'entretien. Le bois, quand à lui, est méticuleusement placé dans des espaces abrités des intempéries.







Elévation Est 1:200 Elévation Sud 1:200

LEGENDE

- 1. Date pergranque en tous Lignatur avec solution priorique ERO
- 2. chape ciment + chauffage au sol et isolation phonique + parquet
- 3. Façada en constura bois avec exeston thermique
- 4. Revêtement en camelage sagomé
- 5. Forefre toute feutiur en bois-mitté avec trate vitage
- 6. bardage et deck en bois dans les loggia 7. Tokure non preticable isole et végétalisée
- 8. Toture protostile en deck bos.
- garde-corps too onne embrasses un filet midalique
 10. Voiets en accordect extérieures
- I 1. Protections solaires des loggia avec stors lamelles en bois
- 12. Eléments prétabriques en béton clair



Façade 1:20





Façade 1:50

LEPIDOPTERA

PROJETS SANS DISTINCTION

BUREAU DE GIOVANNINI SA

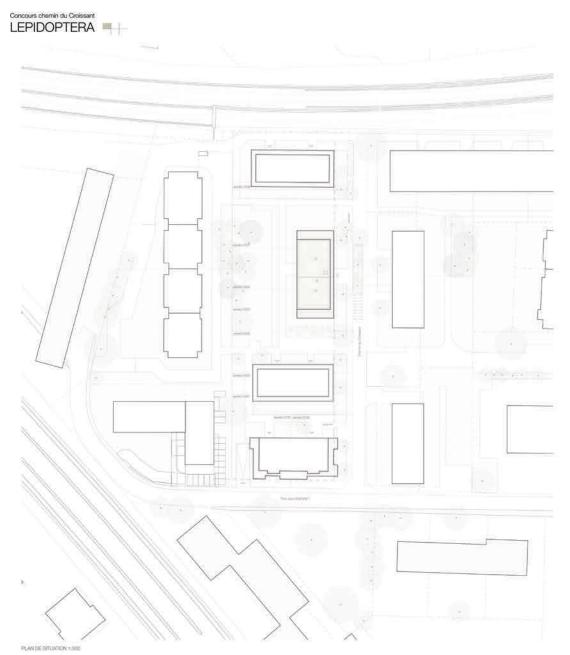
COLLABORATEURS Hervé de Giovannini Ronan Schaff Grégory Bromm

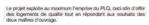


LEPIDOPTERA



LEPIDOPTERA





La partie CP SA est composée de 19 logements répartis sur l'ensemble des niveaux. Ces domines sont variés allum du 3 pièces au 5 pièces et représentant une SEP de 1847,0 m². La rationalisation des hypologies permet quant à elle d'obtenir le rapport de 24.3 m2/pièce.

De son cóté. la partie CODHA est composée de 13 appartements dont I cluster sur les daux demiers revesur. Cetta-cis divise en une ponte de chardners et colleis de 3 proces au 5°° étage et un grand espoace de vie en affaçue avoc acose à la revesso. Li port appartement est usual procede en affaçue permetant ainsi à une preconne à mobile réclute ou églée de benificior de plann-ped de l'exposic communit de col, tale ou préside de benificior de plann-ped de l'exposic communit de col, tale ou préside de benificior de plann-ped de l'exposic communit de col, tale ou préside de l'exposic de l

Une varieté de typologie caractérise également la CODHA afin-dintégrie les différentes talles de logements, altent du 3 au di péces, fout en follem les mêmes qualités spotiales pour les reposes de vie. Cette précoupation est également prélente dans les chembres d'arris leur permettant l'accès à un expase estéleux.

Concernant la SBP cocupéis, cette demière respecie la répartition-décrite per la P.LZ avec 1896.4 m². Le nombre de péces proposé est de 76, ce qui permet d'obtenir le rapport de 22.3 m2/pèce.

| CFSA. | | | | | | | | |
|---|--------|-----------|--------------|-------------|--------|---------------------|---|------------------|
| £1400: | Jyen. | A LABOUR. | Spine. | 2 (vince) | Apren. | 13.000 | | Street, American |
| Allage | | 100 | - | 1.0 | - 1 | 4. | ALC: (2-1) | |
| | - 0 | 6.1 | 1.0 | | | | THE R. LEWIS CO., LANSING, MICH. | 10 |
| and the same | - | 100 | 191 | 100 | - | | 200 49 11 | 12 |
| jen | | 9.5 | | 0.5 | | 0. | 3894911 | 12 |
| | - 1 | 1 | | 100 | 3 | 100 | 300 (011) | 62 |
| ** | | | | 10.7 | | 0.0 | :000-34-114 | 12 |
| Plus | | | | 10.0 | | 4 | 750000111 | 100 |
| Total (File: | | 11. | 4 | 4 | | 4 | 1947.00 m² | - 18 |
| Hamirton | | 79.56 | | . 9 | 4 | 175 | 24.5 + | ritories |
| | | | | | | | | |
| COOMS | | | | | | | | |
| crate | Line | T-mark | Approx | Torono. | tone | About | - | Tipo con prison |
| grader Mean | June 3 | | Aptions: | town is | tree | Aleman - real parts | 30° | Transac primar |
| grader Mean | Jane | 1000 | totale ii | Towns A. C. | tree. | About | 30° - | Transac primar |
| grader Mean | Jane | 1 4 4 | 1 | 1 | 1000 | Acon Instant | | P 11 |
| CTACHE Administration (CTACHE (CTACHE) (CTACHE) | Jenn | 1 4 4 | 1000 | 1 | - | Acon Instant | 38125.11 | P 11 |
| CTACHE Administration (CTACHE (CTACHE) (CTACHE) | 1 | | town | 1 | 1 | idomi I majann | 388,26 or 382 Very | P 11 |
| CTACHE Administration (CTACHE (CTACHE) (CTACHE) | 1 | 1 4 4 | 1 power | 1 | tree | Acon Instant | 2012/01/01 2023 Morel 2012/01/01 | P 11 |
| grader Mean | 1 | | 1 ptows | 1 | tone | tame trajec | 300,20 or 302 Very 300,30 er 203 10 er | Process process |

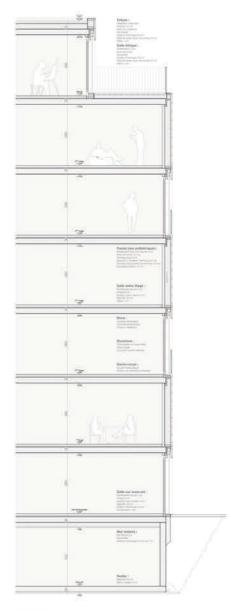
TABLEAU RECAPITULATIF - NOMBRE LYAPPARTEMENTS

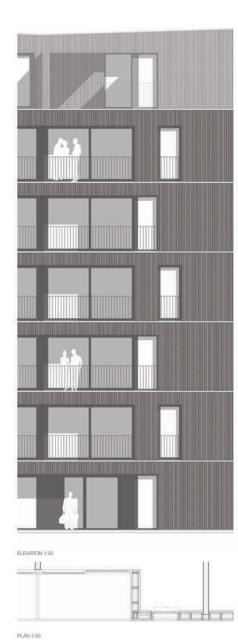






Concours chemin du Croissant LEPIDOPTERA ---





Le projet s'insère de tegon précise dans la zone constructible du PLO. Les quatre façades sont alignées aux limites de construction et le volume est prolongé par un attique faisant des à la cour végétale, permettant ainsi la création de terrasses favorablement orientées.

L'entrée du bătiment est assurée par un généreux hai commun. Luminoux ce dernier ofte une vue dernice sur le parc. Cet espace de rencontre, diddé à l'ensemble des habitants de l'immendie, permet iussel l'accès aux locaux vélos et poussettes ainsi qu'à une grande salte polysieller de cuyerte au la cou

L'accée à deux cages d'acciliers divise ensuite le programme de logements PPE et de logements conoplaraits. Ciraciume donne accés à tous appartements par légal, Ces derines s'articulert autour de ous reyeaux de distribution verticale avec un premier "orcein" déclus lus au entrees/similaires donnair euraite que les défenrates pièces fabilitées. Cétte antosition permet à tous les appartements de biendition d'une double derindant.

La disposition des espaces de vie est identique à tous les étages La orappositori cuis espaciole di Ne esi Colempia e i colo il se diagne di serretto de pouvoir vaiere la tallie dei sigemente de 3 à 6 pilicio. d'un diagne à l'autre. Ce dispositir propose toujoursi les sigiure et cuisinse en fappade et en les navo clais espacios estéritairs. Coux-siluites aux angles des façades pignors permettent diplement a une chambre d'assor un socie satériaire d'anne l'enfande. Ces ouvertures perpendiculaires aux façades pignons réglent ainsi les vis-à-vis de ces pièces avec les futurs bătiments voisins.

Ce thème a été décliné pour l'expression architecturale des façaides. La caractère du bitiment rescort du rapport des pleins et des vides portant des angles du volume et se déhesépant enaulie sur le pourfour de la construction tout en s'attement d'étage en étage.

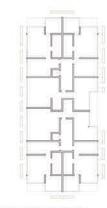
Ce système s'applique aussi aux appartements centraux et traversants ainsi qu'aux chambres d'amis disposées dans le programme de la coopérative d'habitation. Les loggias situées aur la façade aud-est sont superposées à l'entrée couverte

Enfin, l'expression architecturale du bâtiment est conclue par une simple inclination de la dalle de couverture. Le point bas dissynatrique intet autre que la séparation révuelte des deux programmes cohobitants dans un inuit et même bâtiment. Les portes hauts permettent quent à eux de donner du volume aux espaces en les avec les généraces farraces de l'affique.

Côte CODHA, se sont ainsi l'espace de vie du cluster, la buanderie et la salle polyvalente commune à tous les habitants de la coopérative qui bénéficient d'un vide d'étage plus important en lain avec l'orientation sud-ouest de la terresser.

La principe constructif maté dependant tries rationnel. La atructure portuge est réalisée en béton armé (dalées et murs de referchs) tandis que l'enveloppe du bâtiment est assurée par des parois en ossaiture bois préfabiliquées.

La mise en ceuvre de ces demètres est conçue de manière à trer au maximum profit de la prélabrication. En effet, les parois sont fériels au la confesion de la réfet de la parois sont fériels au la confesion de la companyation de la companyation composants les façades tels que les merusiones en botie-metal, les entréceuves étéquent les merusiones en botie-metal, les entréceuves étéquent les manières de sont entre à la minier de la companyation de la companyation à la minier de la companyation de la companyation à la minier de la companyation de la companyation solution controller et et la confesion de la companyation solution controller et la companyation de la companyation solution controller la pose et la statient du bote décentrement usière garantissent ainsi une mellieure durabité du matérieu.



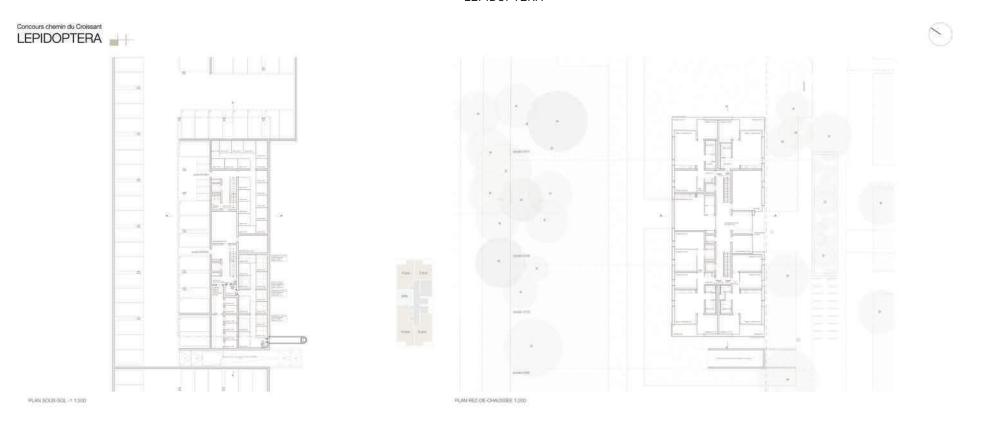
SCHEMA DU PRINCIPE CONSTRUCTIF

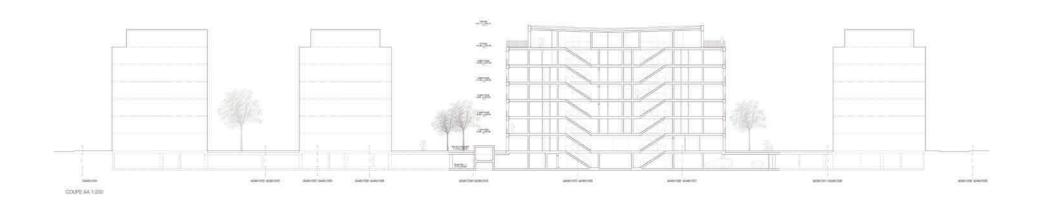






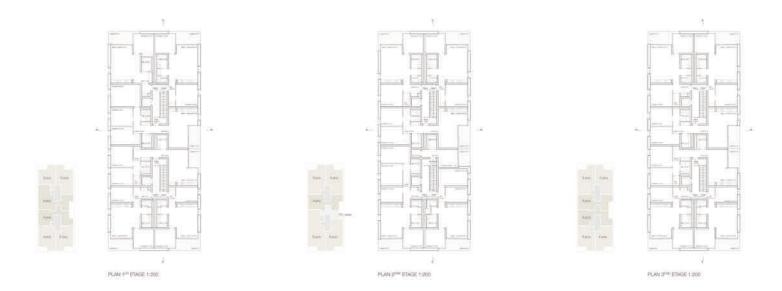
COUPE 1:50







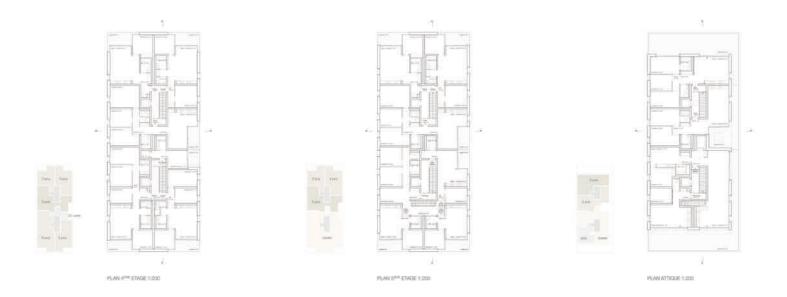


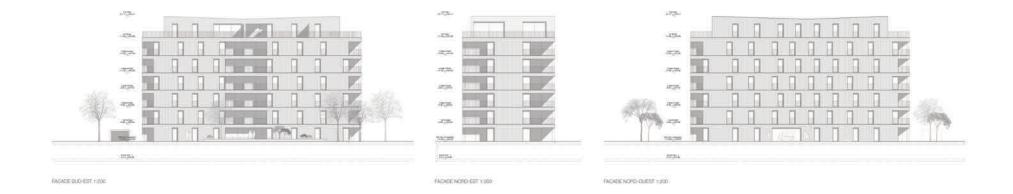












COSA

PROJETS SANS DISTINCTION

BUREAU

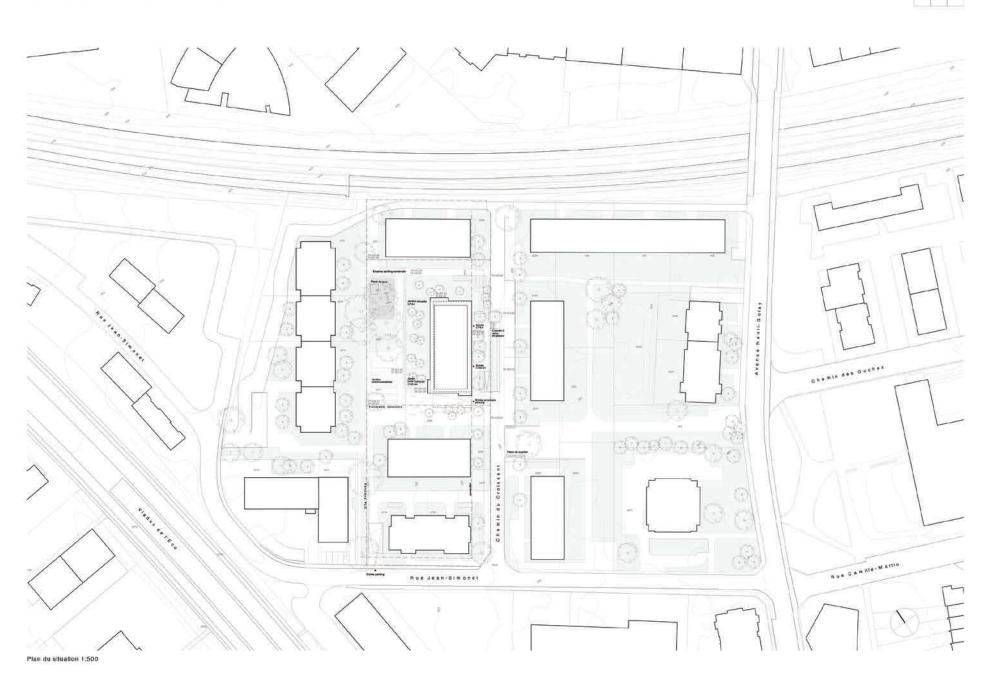
MPH architectes

COLLABORATEURS

Olaf Hunger Nicolas Monnerat Frank Petitpierre Valentin Baertschi Yoan Vuillemez Eric Nardini Lisa Tonossi

















Plan du rez-de-chaussée 1:200 All. 422.70

Plan du 1er étage 1:200 Alt. 425.65

Plan du 2º étage 1:200 All. 428.60

Plan du 3º étage 1:200 All. 431.55





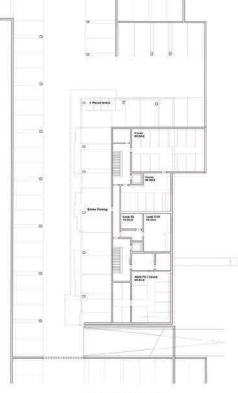












Plan du 4° étage 1:200 Alt. 434.50

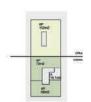
Plan du 5* étage 1:200 Alt. 437.45

Plan de l'allique 1:200 Alt. 440,55

Plan du sous-sol 1:200 Alt. 419.50







| CODAH | | SP = 169 | 47.9% | | |
|---------------|----------------------------|------------|-------|-------|--|
| Type appart | No pieces | Nt appart. | - 5 | | |
| Cluster | 10 | 1. | 12.5 | 7.2 | |
| Chambre d'ami | | (3) | - | | |
| 3 рідсов | 9 | 3 | 21.4 | 50.0 | |
| 4 pièces | 16 | 40 | 28.6 | 50.0 | |
| 5 pièces | 15 | 3 | 21:4 | 42.8 | |
| 8 pièces | 18 | 3 | 21.4 | 42.8 | |
| Totaux | (25.0m ⁴ /p) 88 | 14 | 100.0 | 100.0 | |

| CPSA | | SP = 18 | 52.1% | |
|-------------|----------------------------|------------|-------|---------|
| Type appart | Nb pièces | Nb appart | % | % |
| 3 pièces | | 2 | 12.5 | 10.7 |
| 8 pièces | ě. | 1 0 | 6.2 | 1.1872. |
| 4 pièces | 28 | 7 | 43.8 | 81.3 |
| 5 pièces | 30 | 0 | 37.5 | 81.3 |
| Totaux | (28:4m ² (p) 70 | 16 | 100.0 | 100.0 |

Tableaux récapitulatifs des appartements







La volumètria du bâtimont aut cisalée par des retraits et des avancées créant des baleans de pottendeurs et d'usages variés. Des redents offeret de multiples apports de l'umière et d'orientation dans les espaces

Le balon et son garde-porps métalique est continu sur tout le permetre du batirisent si protège le façade en bois brûls qui protonge le caractère du parc sur la rue du Crossant.

La double crientation des appartements est garante d'une plus grande qualité de vie

La purane et le azion sont toujours en relation evec le balcon.

L'intimité des espaces intérieurs et artérieurs est garanti per les redents du volume et la profonceur des lames du barreaudage du garde-corps.

Tous les appartements disposent d'armores intégrées.

Chaque proprétare dispose de sa propré cage d'escaller

Dérogation mineure

Des parties du volume débordent de 60 cm de la limite à l'ouest du gabant. Ces avancements sont compensés par des retraits de valour équivalente.

Typologies CODAH

La sage d'escalier centralle est éclairée par la paroi virtée d'une place commune etuée à cheque étage, airsi que par un appet zénthai. Ces places communes, pervent être un attière ou chambre d'ami offrant une diversité d'unege et de rencontre.

Le oluster se trouvé au premier étage, disposant d'un ten privitégie sur l'entrée en double hauteur. Cette situation favorise l'usage de l'escaler pour ses habitants.

La salle commune se trouve au sez. Elle s'onsente sur la future place de quarter eu sud et les potagers.

Typologies CPSA

La coge d'escaller centrale distribue trais appartements par étage et bénéficie d'un éclairage zénithal.

Dans tous les appartements, les outunes ouvertes peuvent également être fermées selon les pesoins des fizurs acheteurs.

Au red-de-chaussée, l'intimité des espaces intérieurs et extérieurs est garant par un fibre végétal généreux co l'appropriation d'une bande de jardin est possible.

Économie du projet

La strusture porteuse, les delles et les balcons en béton armé sont identiques à tous bascon en se la façade en burs assure une rapidad d'exécution tout en favorisant le bian eco et en réduisant l'énergie grise.

Les balons continus protégent la façade et facilitent feur entretien.

Les murs intérieurs non porteurs sont en briques, ils cont montés dans la consmuté de la structure offrant un gain de temps et garantissant la péréndé de l'osvrage

Tous les flux, eau et ventilation cont regreupéer dans une ceule gaine par apparaement. Leur superposition eur tous les étages est compatible avez la unrélé typologique proposée, saite avar recours à l'usage de taux-platfou

La limite de l'enveloppe thermique est identique à chaque étage, excepte à l'atrique.

Développement durable

Le choix des materiaux, four mode de production et leur mise en œuvré se fait de framée responsable par égard à la protection de l'environment, à l'économie des ressources et à sa future déconstruction.

La provenance locale des matériaux et la préfabrication sur place diminuent l'impact narbone de la construction

Les surfaces vittées au sud et à l'ouest favorisent l'apport solaire possif. Des stores en rolle divitent les purchauffes

La roture végétalisée de l'atrique egit comme bac de rétencion Des arbres trutters et de la prairie fleurie sont plantée jusqu'au pied des toçades, tavonsant le développement de la biodiversée.







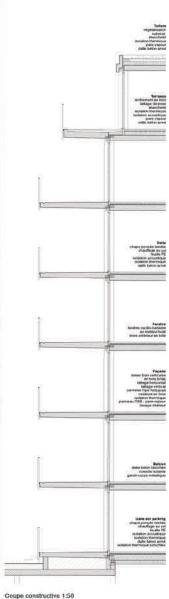


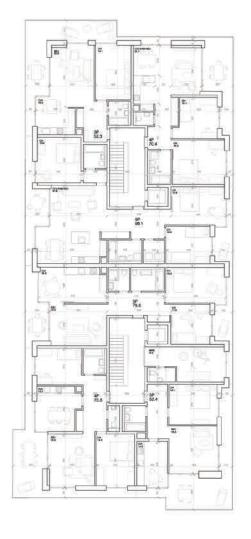




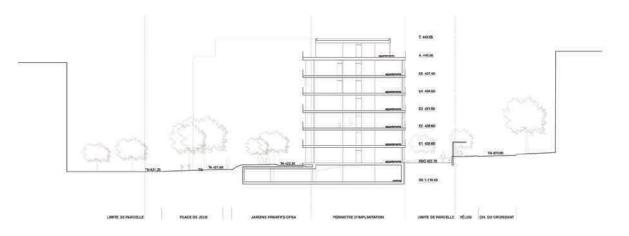


Elevation 1:50





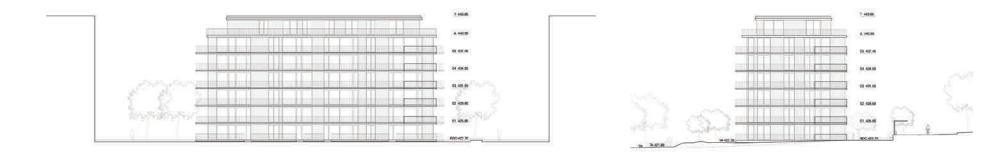
Plan du 4º étage 1:100 All. 434.5 SU selon RGL (non compris balcons)



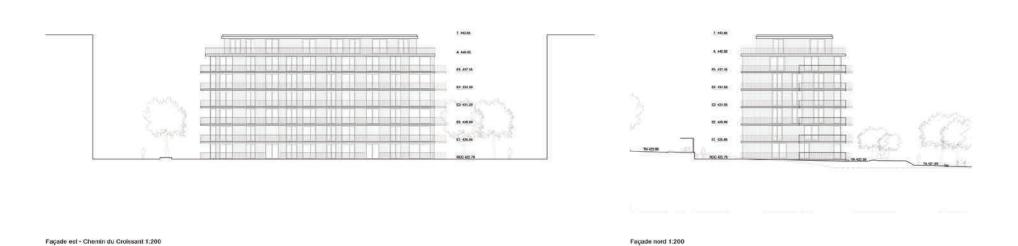
Coupe transversale A-A CPSA 1:200



Coupo transversale B-B entrée CODAH 1:200



Façade ouest 1:200 Façade sud 1:200



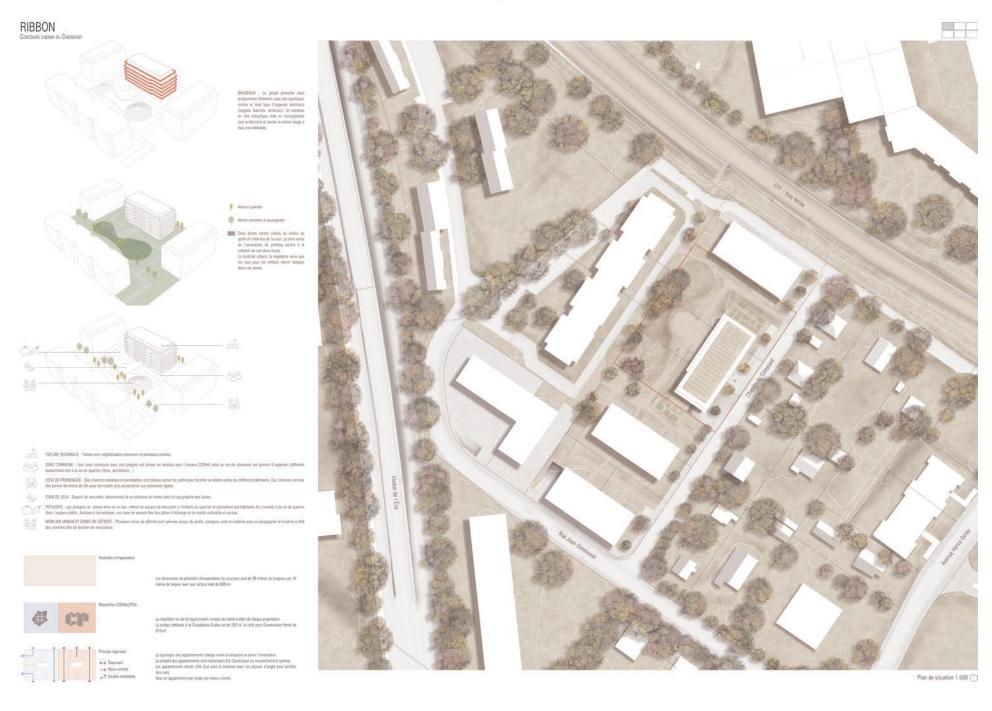
RIBBON

BUREAU CCHE Genève SA





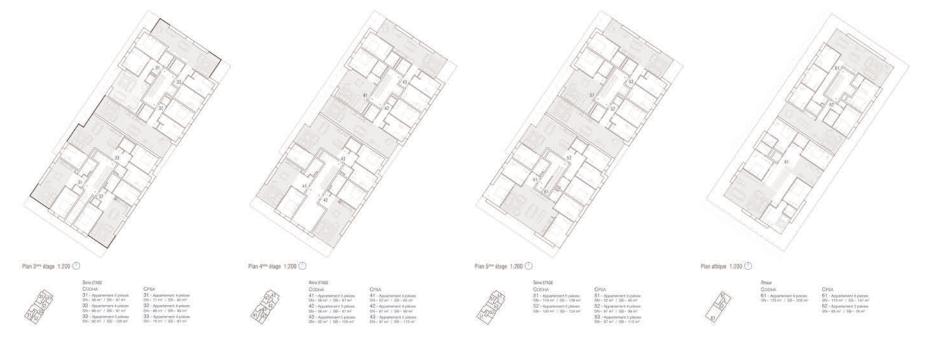
RIBBON

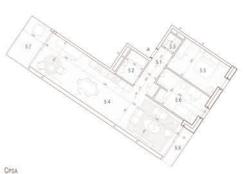




RIBBON CONCOURS CHEMIN OU CROSSANT













Voe extérieure des accès

Appartement type 4 pièces 1:100 🕙

5.2 - Sale Session - SUP - 04.5 m²

5.3 - WC 3UP = 91.7 m

54 Day Com DP - 410 n

5.5 - Dantey 59F v 13.8 of

5.7 - tales 100 × 077 n²

2MP - 50.5 =

RIBBON CONCOURS CHEMIN DU CROISSANT



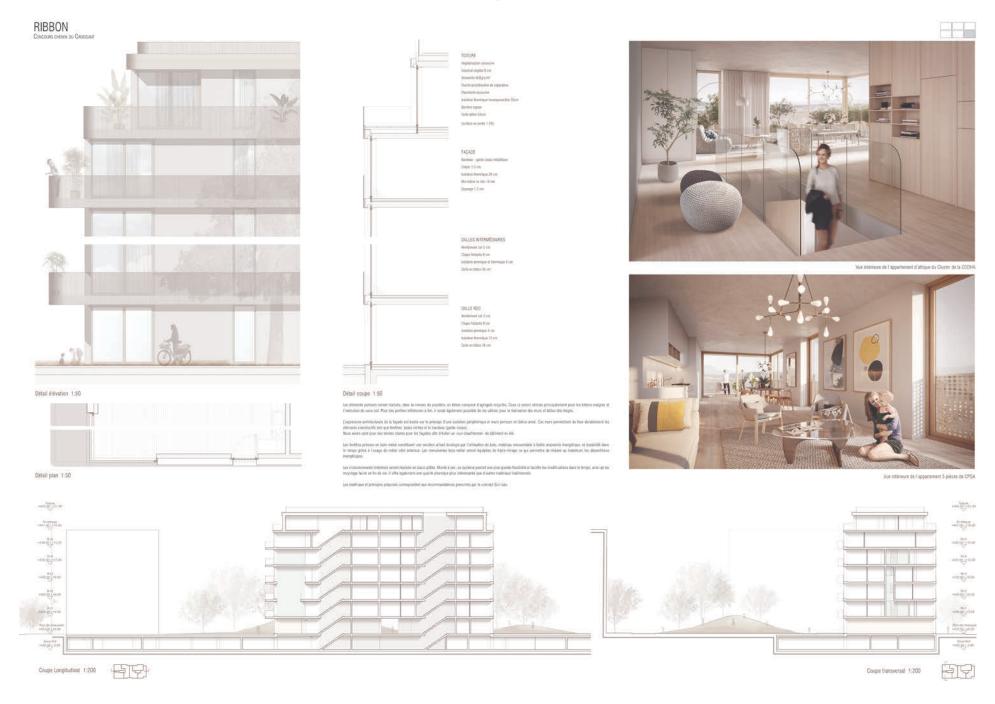
Façade Nord 1 200 Façade Est 1:200

RIBBON



Façade Sud 1:200 Facade Quest 1:200

RIBBON





2. Mise en concurrence

2.1 Maîtres de l'ouvrage et organisateur

2.2 Genre de concours et type de procédure

LES MAÎTRES DE L'OUVRAGE

CODHA

Coopérative de l'habitat associatif chemin du 23-Août 7 1205 Genève

CPSA

Construction Perret SA route du Bois-de-Bay 38 1242 Satigny

L'organisation, le suivi de la procédure et l'examen préalable des projets sont réalisés sous la responsabilité de la CODHA, avec la collaboration de Théodore Necker, architecte. Le présent concours est un concours de projets d'architecture à un degré sur invitation.

2.3 Objet et objectifs du concours



Fig. 1: situation générale



Fig. 2: parcelles

L'objet du présent concours d'architecture est la réalisation, au standard Minergie-P-ECO, du bâtiment B selon le Plan Localisé de Quartier «Jean-Simonet - Croissant» (PLQ n°29681) sur la commune de Vernier, au chemin du Croissant 4 à 10.

Le PLQ n°29681 a été adopté par le Conseil d'Etat le 23 septembre 2015 et entré en vigueur.

La parcelle n°2315 est propriété de la Commune de Vernier qui a conclu avec la COpérative De l'Habitat Associatif (CODHA) un Droit Distinct Permanent (DDP).

Les parcelles n°2292, 2298 et 3571 sont maîtrisées par Construction Perret SA (CPSA).

Le PLQ alloue des Droits à Bâtir (DàB) aux parcelles n°2292, 2315 et 3571 de la commune de Vernier pour réaliser le bâtiment B et aux parcelles 2298 et 3571 pour réaliser le bâtiment A.

Le total des DàB affectés à la réalisation du bâtiment B du PLQ est de 3'442 m².

| N° parcelle | Propriétaire | Surface de terrain (m²) | Droit à bâtir (m² SBP) | Localisation des droits à bâtir (m² SBP) | |
|-------------|-----------------------------------|----------------------------|---------------------------|--|------------|
| | | | | Bâtiment A | Bâtiment B |
| 2292 | CPSA | 947 | 1'652 | 0 | 1'652 |
| 2298 | CPSA | 1'314 | 2'292 | 2'292 | 0 |
| 2315 | Commune de Vernier (DDP CODHA) | 945 | 1'648 | 0 | 1'648 |
| 3571 | CPSA | 1'320 | 2'302 | 1'368 | 142 |
| TOTAL | | | | 3'660 | 3'442 |

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Le présent concours d'architecture vise à garantir la qualité architecturale et notamment, à clarifier les interfaces entre propriétaires, pour que chacun puisse réaliser sa montée.

L'organisation du bâtiment B respectera la répartition suivante: une part de 52.10% PPE et une autre part de 47.90% HM. Tous les droits à bâtir seront exploités en prenant en compte la tolérance de 3% qui peut être ajouté aux objectifs indiqués à la page 4. La géométrie du bâtiment est susceptible d'entrainer une légère modification des limites de propriété, qui fera l'objet le cas échéant d'un remaniement parcel-

Le parking souterrain et les aménagements extérieurs des bâtiments A et B seront communs entre les propriétaires et devront être coordonné afin d'avoir un projet global.

Les Maîtres de l'ouvrage recherchent un concept global, attractif, rationnel, et conforme aux besoins du marché pour toutes les fonctions: mix diversifié de logements, espaces communs, caves et locaux techniques, parkings voitures et deux roues, aménagements extérieurs communs et privatifs.

Pour la CODHA, les logements seront organisés pour être mis sur le marché locatif (catégorie LGL HM et éventuellement ZDLoc pour l'attique) pour ses coopérateurs.

Pour CPSA, ils seront vendus sous forme de lots

2.4 Critères d'appréciation

2.5 Composition du jury

Les projets remis à l'issue du concours seront jugés sur la base des critères d'appréciation suivants:

- Respect du cahier des charges et du programme des locaux
- Prise en compte des attentes et philosophies communes et distinctes des deux maîtres d'ouvrage
- Qualité architecturale et urbanistique
- Qualité des typologies, des distributions, des espaces extérieurs privés (de types balcons, loggias, terrasses, ...)
- Variété typologique et flexibilité d'usage des logements
- Prise en compte des critères du développement durable
- Économie générale du projet tant à la construction qu'à l'exploitation
- Qualité et richesse des espaces communs: salles communes, terrasses. chambres d'amis, ateliers, ...

Présidente

M. Alain Robbe

Architecte SIA – FAS diplômé EPF

Membres professionnels indépendants

M. Tarramo Broennimann.

vice-président

Architecte SIA – FAS diplômé IAUG

Mme Barbara Tirone

Architecte SIA - AGA - diplômée EPF

M. Marco Micello

Architecte SIA diplômé HES

M. Alexandar Kortus

Architecte SIA diplômé EPF

Professionnels dépendants

Mme Rosanna Ulmi

Architecte diplômée EPF membre de la CODHA

Non professionnels

M. Fric Rossiaud

Président de la CODHA

M. Luc Perret

Administrateur CPSA

M. Jacques Martin

Administrateur CPSA

M. Yvan Rochat

conseiller administratif commune de Vernier

Suppléants

M. Guillaume Käser

Vice-président de la CODHA

M. Maxime Rodé

Chef de projet commercial c/o CPSA

M. Raphaël Niogret

Architecte

Spécialistes-conseils

Mme Giovanna Ronconi

Architecte - cheffe de projet Département du territoire (DT) - Office de l'urbanisme, Direction du développement urbain

2.6 Architectes invités

ar Une enveloppe globale de 150'000.- HT est

2.7 Indemnités

et prix

Envoi du cahier des charges et ses annexes aux bureaux invités 19.03.2019

2.8 Calendrier

du concours

Les 8 bureaux d'architectes suivant, cités par ordre alphabétique, sont invités par les Maîtres d'ouvrage à participer au présent concours:

CCHE
 Cerutti architectes
 FAZ
 Une indemnité de 15'0
 chaque architecte partison projet soit déposé of son projet soit de position projet soit

— Liengme Mechkat Architectes

Localarchitecture

MPH architectes

— Pierre-Alain Dupraz Architecte

— Hervé de Giovannini

En cours d'étude, le bureau Cerutti architectes a pris la décision de ne pas participer à ce concours. Reste en lice sept bureaux. réservée pour l'attribution d'indemnités et de prix.

Une indemnité de 15'000.- HT sera versée à chaque architecte participant, pour autant que son projet soit déposé dans les délais prescrits et conformément au présent cahier des charges du concours.

Le solde sera attribué selon décision à prendre par le jury.

Dépôt des questions écrites des concurrents de façon anonyme à CODHA 29.03.2019

Réponses écrites aux questions 05.04.2019

Rendu des projets à CODHA 07.06.2019 avant 17h00

Proclamation des résultats début juillet 2019



3. Déroulement de la séance du jury

Le jury s'est reuni, a la date prevue, le 27 juin au Forum Faubourg. Monsieur Luc Perret a été remplacé pendant le jour du jugement par Monsieur Maxime Rodé. La séance du jury a débuté par les mots d'introduction du président du concours, les attentes des maîtres de l'ouvrage et la présentation de l'examen préalable.

3.1 Evaluation des projets

Tous les projets ont été rendu dans les temps et admis au jugement.

Monsieur Théodore Necker a procédé à l'examen préalable de conformité des projets rendus et a produit un tableau synoptique des principales données quantitatives des projets qu'il a présenté avec ses remarques au jury en début de séance.

Madame Giovanna Ronconi a procédé à l'évaluation des projets du point de vue du respect des dispositions du plan localisé de quartier «Jean-Simonet - Croissant» (PLQ n°29681). Cette présentation orale s'est faite le 27 juin en début d'après-midi. Par la suite, Madame Ronconi a également procédé à l'évaluation du projet lauréat, un extrait de cette évaluation figure ci-dessous en italique.

1.1 PRÉAMBUI F

L'Office de l'urbanisme félicite les maîtres d'ouvrage qui ont opté par une démarche de concours pour l'élaboration de ce bâtiment permettant des réponses innovantes qui bénéfieront au uartier.

L'implantation proposée par le projet lauréat traite les seuils public, collectif et privé de

manière fluide permettant une relation adhéauate entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Le bâtiment concentre les locaux sanitaires et les halls d'entrée autour de deux cages d'escaliers, ce qui permet une grande liberté dans la disposition des pièces à l'intérieur de plan. Ce dispositif a permis la création d'une typologie de logement évolutive et des appartements bénéficiant d'une double orientation.

En ce aui concerne la vérification des éléments inscrits dans le PLQ. ... certains de ces éléments feront l'objet de négociations lors des étapes ultérieures de développement du projet.

1.2 IMPLANTATION DU BÂTIMENT

Le bâtiment a une assise au sol de 39.7 m x 18.65 m. Cette épaisseur supplémentaire s'explique principalement par une bande de 0.85 m de balcons qui entoure le bâtiment dans son intégralité.

1.3 ALTITIDE MAXIMALE

L'altitude maximale de la construction projetée prescrite par le PLQ est de 441 mètres. Un attique peut toutefois dépasser cette altitude. Le projet propose un dépassement d'un étage dédié à la superstructure. Le département peut, après consultation de la commission d'architecture. autoriser un dépassement du gabarit prescrit par le PLQ sous certaines conditions (LCI article 4).

1.4 DENSITÉ

Le projet propose une surface brute de plancher (SBP) totale de 3'547 m² au lieu de 3442 m². Cela correspond à un dépassement de 105 m² de l'ordre à 3%.

1.5 AMÉNAGEMENT EXTÉRIEURS

Une cession gratuite au domaine public communal est prévue avec une emprise de 3 m le long du chemin du Croissant. La rampe du parking provisoire, ainsi que toute rampe d'accès au bâtiment doivent être prévues hors cette emprise.

1.6 RAMPE D'ACCÈS AU PARKING

Le PLQ prévoit une seule rampe d'accès centralisée pour l'ensemble des bâtiment implantés le long du chemin Jean-Simonet. Une rampe d'accès provisoire au parking a été proposée et devra faire l'objet d'une validation auprès de l'Office cantonal des transports (OCT)....

3.2 Jugement

A la suite de l'examen préalable, le jury s'est divisé en quatre groupes, chacun devant prendre connaissance d'un à deux projets parmi les sept. Cette première prise de connaissance a débouché sur la présentation de chaque projet à l'ensemble du jury en dégageant les caractéristiques principales de chacun d'entre eux.

PREMIER TOUR

Suite à ces présentations, le jury a entamé le premier tour de jugement sous l'angle des différents critères d'appréciation. Le projet suivant n'a pas été retenu:

- RIBBON

DEUXIÈME TOUR

Pour le deuxième tour de jugement, le jury a repris les critères mentionnés en approfondissant l'analyse des projets restants. Les projets suivants n'ont pas été retenus:

- GRENOUILLE
- LEPIDOPTERA
- COSA

3.3 Projets primés

TROISIÈME TOUR

Lors du troisième tour, le jury s'est à nouveau préoccupé de la qualité des relations entre le bâtiment d'habitation et le quartier, des accès et des circulations verticales, des logements de la CODHA et de CPSA, et des locaux communs.

A l'issue de cette réflexion il a procédé au classement des trois projets restants, soit en première position ORANGERIES, en deuxième position Des journées entières dans les arbres et en troisième position COIN-COIN. Ces décisions ont été prises à l'unanimité par les membres du jury.

La séance du jury du jeudi 27 juin s'est terminée à 18.00 heures.

1er PRIX — 1er RANG

ORANGERIES

montant HT 18'000.-

2° PRIX — 2° RANG

Des journées entières dans les arbres montant HT 15'000.-

3° PRIX — 3° RANG

COIN-COIN

montant HT 12'000.-

Comme indiqué dans le programme, tous les auteurs des projets reçus dans le temps imparti ont droit à une indemnité HT de 15'000.- francs, y compris les projets primés.

3.4 Recommandation 3.5 Approbation du jury

À l'unanimité, le jury recommande au maître de l'ouvrage de confier la poursuite des études et le développement du projet aux auteurs du projet «ORANGERIES».

Président

M. Alain Robbe

Professionnels indépendants

M. Tarramo Broenimann

Mme Barbara Tirone

M. Marco Micello

M. Alexandar Kortus

Professionnels dépendants

Mme Rosanna Ulmi

Non professionnels

M. Eric Rossiaud

M. Jacques Martin

M. Maxime Rodé

M. Yvan Rochat

Suppléants

M. Guillaume Käser

M. Raphaël Niogret

3.6 Levée de l'anonymat

A l'issue du tour de repêchage, une discussion générale tenant compte de l'ensemble des critères d'appréciation et des rapports d'expertises s'engage. Après un dernier examen comparatif des projets, le jury procède au classement final.

PROJET LAURÉAT ORANGERIES

LIENGME MECHKAT ARCHITECTES SARL

Adresse: Rue de la Filature 19, 1227 Carouge

Collaborateurs: Pilar Ruiz Sutil,

Samuel Aeschimann, Marine Lhermet,

Tiago Menino, Carmen Ortega, Fabrizio Luchi,

Laura Mechkat, Daniela Liengme

PROJET PRIMÉ

DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES

FAZ ARCHITECTES

Adresse: Rue du Jura 32, 1201 Genève Collaborateurs: Véronique Favre, Tania Zein,

Jennifer Creuzburg, Maria Eskova, Marco Gonçalves, Antoine Paumier, Eda Senn. Paul-Antoine Terrie

Paysagiste: Maren Kühn ingénieurs civils: Ingeni

PROJET PRIMÉ COIN-COIN

PIERRE-ALAIN DUPRAZ ARCHITECTE ETS FAS

Adresse: Rue des Cordiers 5, 1207 Genève Collaborateurs: Pierre-Alain Dupraz, Nicola Chong, Samuele Evolvi, Chiara Gelpi, Steve Girard, Chloé Masse, Rafael Montenegro, Giulio Parini, Luis Perrier, Christian Pesch, Florent Petrod.

Alban Rozier, André Salvador Architecte paysagiste: In Situ Ingénieurs civils: Ingeni SA Ingénieur CVSE: SRG Engineering

PROJETS SANS DISTINCTION

GRENOUILLE

LOCALARCHITECTURE

Adresse: Côtes-de-Monbenon 6, 1003 Lausanne Collaborateurs: Antoine Robert-Granpierre, Alessandro Frego, Maxime Matuszezak

LEPIDOPTERA

DE GIOVANNINI SA

Adresse: Rue de Malatrex 38, 1201 Genève

Collaborateurs: Hervé de Giovannini, Ronan Schaff.

Grégory Bromm

COSA

MPH ARCHITECTES

Adresse: Rue Saint-Martin 9, 1003 Lausanne Collaborateurs: Olaf Hunger, Nicolas Monnerat,

Frank Petitpierre, Valentin Baertschi, Yoan Vuillemez, Eric Nardini, Lisa Tonossi

RIBBON

CCHE GENÈVE SA

Adresse: Avenue Vibert 26-28, 1227 Carouge



4. Remerciements

LES MEMBRES DU JURY ET LES MAÎTRES D'OUVRAGE TIENNENT A REMERCIER

La **Ville de Genève** pour sa gracieuse mise à disposition du FORUM FAUBOURG.

Mme Isabelle Charollais, Co-Directrice du département des constructions et de l'aménagement (DCA).

Mme Martine Pasche, Déléguée à la communication et aux expositions, Service d'urbanisme (URB).

Fany Hemidi, graphiste pour sa flexibilité et sa disponibilité.

Tous les bureaux ayant participé au concours qui contribuent directement ou indirectement à la réflexion et au développement de nouvelles formes d'habiter dans le respect de l'environnement et de l'humain, qui contribuent à la réalisation de logement de qualité pour le plus grand nombre et le plus de diversité, valeurs chères à la CODHA et à CPSA.

© Codha 2019

ÉDITEUR

CODHA

GRAPHISME

www.fanyhemidi.ch

PAPIER FSC

200 exemplaires



